

Naissance et développement
du **catéchuménat**
dans le **diocèse de Liège**

Vicariat diocésain - Liège
annoncer
L'Évangile
Catéchuménat

Edité par le Vicariat « Annoncer l'Évangile »
Service Diocésain du Catéchuménat

Rue des Prémontrés 40
4000 Liège
+32 4 220 53 82
contact@annoncerlevangile.be
www.annoncerlevangile.be



1 Aux sources



Réalité dans les premiers siècles de l'Église, le catéchuménat ménageait un chemin original et exigeant aux nombreux demandeurs d'affiliation à l'Église. C'est dans un cadre d'accueil des adhésions à la foi chrétienne et à l'entrée dans l'Église, que se mit en place ce processus de passage d'un monde et de sa culture à un autre, celui du christianisme. Ce passage prit logiquement la forme d'une initiation, d'un itinéraire de conversion à la personne de Jésus et d'entrée

progressive dans cet espace social nouveau qu'est l'Église. Il n'est pas étonnant qu'après des siècles de chrétienté où être chrétien allait de soi, on se soit à nouveau posé la question de l'accueil de ceux qui demandaient d'être chrétien et d'entrer dans l'Église.

Au XIXe s., en Afrique, avec les orientations données par le cardinal Lavigerie, le mouvement missionnaire remit en valeur l'initiation chrétienne par étapes pour les adultes. Toujours dans un contexte missionnaire, la découverte, au cœur du XXe s., de la « France, pays de mission » (1943), amplifia, cette fois pour l'Europe réputée chrétienne, la recherche d'un itinéraire d'initiation à proposer aux nouveaux adhérents. D'instituts spécialisés auxquels on confiait l'évangélisation des peuples, on est venu à la conscience que chaque Église locale, chaque catholique a une responsabilité missionnaire. Une pastorale d'accueil des adultes, convertis ou recommençants, se mit en place dans les années 1950, surtout en France.

En 1962, Rome autorise les évêques à mettre en place, à côté du rituel en vigueur, semblable à celui pour les enfants, un rituel du baptême des adultes par étapes sur le modèle du catéchuménat antique. L'Église latine disposera donc durant quelque temps d'un double rite.

Le Concile Vatican II¹ restaure « le catéchuménat comme initiation progressive, liturgiquement sanctionnée, au mystère chrétien et à la vie de la communauté chrétienne, initiation qui, dans le cadre de la liturgie quadragésimale et pascale, doit être une montée vers Pâques. »² Dans la foulée de la réforme

L'objectif est que les synergies au niveau diocésain se traduisent au niveau des unités pastorales. Une réorganisation des services diocésains s'ensuit. La catéchèse est prise en charge par l'abbé Olivier Windels, professeur à l'ISCP, en tant que directeur de la catéchèse diocésaine.

Le 14 juillet 2013, Mgr Jean-Pierre Delville devient évêque de Liège. La réorganisation conséquente des responsabilités diocésaines se traduit par la création d'un nouveau vicariat dénommé « *Annoncer l'Évangile* » qui regroupe trois services : liturgie et pastorale des sacrements, catéchèse paroissiale et catéchuménat des adultes. L'abbé Olivier Windels devient vicaire épiscopal en charge du nouvel ensemble.

Le catéchuménat cesse d'être un isolat et se trouve situé dans une action coordonnée dans la perspective d'un projet diocésain caractérisé par la dimension missionnaire, celle d'annoncer l'Évangile. Il s'agit d'inscrire davantage le catéchuménat et ses étapes dans la vie des communautés locales mais aussi de contribuer à mettre liturgie, catéchèse et catéchuménat au service de la vocation missionnaire des unités pastorales et des paroisses.



Un nouvel outil diocésain « *Pile et face* », une brochure rédigée en 2015 par l'abbé Windels, présente la démarche catéchuménale.

On est ainsi passé d'un souci de formation des adultes et d'accueil des demandes individuelles de baptême à un projet missionnaire qui s'inscrit dans les perspectives définies par le Pape François : l'Église est par nature missionnaire, ce qui implique une transformation radicale de tous ses objectifs, formations et structures, en vue de la mission.

Pour l'histoire du catéchuménat dans notre diocèse, on est passé d'initiatives et de charismes personnels à une institutionnalisation, à une intégration dans l'organigramme des services diocésains, mais surtout à une insertion dans le projet d'une Église missionnaire au cœur d'une Europe devenue terre de mission.

1 Cinq documents du Concile font référence au catéchuménat : *Sacrosanctum Concilium* 64, *Lumen Gentium* 14, *Presbyterorum Ordinis* 6, *Ad Gentes* 14, *Christus Dominus* 14.

2 M. J. LE GUILLOU, *Décret sur l'action missionnaire de l'Église « Ad Gentes »*, *Présentation*, in *Documents conciliaires*, 4, 1966, Centurion, Paris, p. 83.



gué, par décret épiscopal, le 26 novembre 2004.

Dans ce cadre, l'équipe diocésaine du catéchuménat s'engage à établir une antenne dans chaque unité pastorale, à former les membres des groupes catéchuménaux chargés sur le terrain d'accompagner les adultes candidats au baptême, à réaliser un parcours « confirmation pour adultes ». Le Projet insiste enfin

sur le rôle de « service » auprès des acteurs de terrain. On est, à l'époque, en pleine mise en œuvre du Chantier Paroisses, vaste réorganisation du maillage territorial par les paroisses, et qui est un des objectifs primordiaux de l'épiscopat.

En 2005, Sœur Marie-Jean, une des pionnières, met fin à son engagement pour des raisons personnelles. Aux côtés de divers membres du service de l'époque Guy Chanet, Antoinette Roberti, Françoise Siraux et bien d'autres, Martine Lewis, assistante paroissiale, rejoint, en 2006, l'équipe ; elle coordonnait le secteur « confirmation », au sein du CRJC⁵, et était, de ce fait, en lien avec le catéchuménat depuis 1999.

6 Annonce de l'Évangile



Après six ans d'épiscopat, Mgr Josten fait le point et lance une vaste tournée dans le diocèse pour soumettre à débat un projet pastoral diocésain pour les années à venir. Le 10 septembre 2007, il publie une lettre aux communautés : « *Vivre et annoncer l'Évangile* ».

La perspective du projet est de mettre en place une étroite collaboration au service de la pastorale paroissiale entre liturgie, catéchèse, et chantier Paroisses. Ces trois services sont placés alors sous la responsabilité du vicaire général, l'abbé Borras.

5 Conseil régional de la jeunesse catholique.

liturgique qui suit le Concile, deux processus rituels vont être promulgués, différents selon l'âge, dont un rituel pour les adultes (1972) qui, en 1996, se dénommera rituel de l'initiation chrétienne des adultes.

Le catéchuménat est désormais clairement situé dans la perspective de l'évangélisation et se révèle rapidement comme un modèle de formation et de parcours « d'initiation chrétienne intégrale qui permet une vie authentique à la suite du Christ, centrée sur sa Personne. »³ Cette démarche propre au processus de l'initiation chrétienne devient rapidement le modèle de toute catéchèse dans une Église qui a repris conscience de sa nature missionnaire.

2 Accompagnement et formation des adultes

A Liège, comme dans la plupart des diocèses belges, le souci des adultes et de leur formation se fait jour dès les années soixante, témoin du passage à une religion du choix personnel. Après le Concile se met en place, dans le diocèse, une vaste campagne de diffusion de la nouvelle vision de l'Église et des contenus de la foi que Vatican II a développée. L'objectif est un « aggiornamento » des connaissances et du vécu de la foi ; le public cible est celui des adultes membres de l'Église. En 1969, c'est la création de l'ISCP, puis, en 1975, des Groupes FAF (groupes de formation à la foi). Le champ d'action s'élargit et de nombreuses initiatives locales se font jour ; ainsi, les Dominicains de Liège créent une École de la foi, inspirée de celle créée en 1969 par Jacques Loew à Fribourg, visant surtout les personnes en recherche, en quête de la foi. Jacques Jennigès, responsable du Tiers-Ordre dominicain à Liège, prit part à la naissance de l'École de la foi liégeoise et y enseigna.

D'autres personnes sont sensibilisées à la perspective de l'initiation chrétienne spécifique à des candidats adultes. C'est ainsi qu'entre 1966 et 1972, Marie-Jeanne Marissiaux a participé à une équipe d'accompagnement d'adultes avec Paul Nicolay (prêtre lazariste en contact avec le milieu catéchuménal de Lyon) et un prêtre-ouvrier franciscain, le Père Bernard. Ils se réunissaient à Notre-Dame des Anges. Les membres de l'équipe suivirent une formation appropriée à Lyon, et à Lumen Vitae (Bruxelles).

3 Une équipe catéchuménale

En 1992, Mgr Houssiau, évêque depuis 1986, charge Jacques Jennigès de mettre sur pied l'organisation d'un service catéchuménal. L'abbé Joseph Cassart, qui

3 *Directoire général pour la catéchèse*, Rome, 1997, n° 205.



est responsable à l'époque du diaconat et assure la formation des futurs diacres dont fait partie Jacques, l'invite à contacter Sœur Marie-Jean des Bénédictines de Liège. Cette dernière a suivi auparavant une formation à Lille. Elle est tout naturellement sollicitée et accepte sans hésiter ! Elle prend en charge quelques demandes de baptême d'adultes et ensemble, ils rassemblent autour d'eux des personnes, déjà engagées dans l'accom-

pagnement d'adultes. Sont appelés l'abbé Camille de Borman, Monique Renard sympathisante du Tiers-Ordre, Françoise Lohest responsable de la fraternité laïque dominicaine. Dans cette première équipe, notons également Hélène Ancion et Sœur Andrée Thérér. Cette première équipe est à l'image de l'Église et de la diversité des charismes.

Leur premier souci est de se former. Informé par l'aumônier national français du catéchuménat, le Père Devillers o.p. leur conseille de participer à une session spéciale à Paris. Ils s'y rendent pour une session de formation spécifique à l'Institut catholique.

Jacques Jennigès se rendra ensuite à Rome avec l'aumônier national belge pour suivre une nouvelle session à la suite de laquelle il remettra un rapport détaillé à l'abbé Karl Gatzweiler. Il se reconnaît comme un simple « démarreur » dans le catéchuménat liégeois et Sœur Marie-Jean comme le « moteur » !

Dans un premier temps, ils adoptent la posture de l'attente : accueillir celui qui vient frapper et pour le reste, compter sur le bouche-à-oreille. Ainsi le catéchuménat naît petit à petit en terre liégeoise. L'abbaye Paix Notre-Dame est très vite devenue le pôle visible du catéchuménat, mais loin de vouloir fidéliser les catéchumènes à l'abbaye, l'équipe veille à faire reconnaître le catéchuménat au sein de l'Église diocésaine et à encourager l'intégration des catéchumènes dans les paroisses.

Ils sensibilisent les doyens de Liège dès 1993, puis organisent des rencontres plus larges avec le clergé de la ville.

En octobre 1996, Mgr Houssiau invite l'équipe à rédiger une charte qui marquera la naissance officielle du catéchuménat dans le diocèse de Liège.

En février 1997, une retraite est organisée pour les membres de l'équipe catéchuménale ayant comme projet avec l'aide de l'Esprit Saint de réfléchir aux fondements de ce service en gestation.

4 Service diocésain du catéchuménat



Le 15 août 1997, Rome publie le nouveau *Directoire général de la catéchèse* qui promeut le catéchuménat comme modèle de toute catéchèse et demande la création d'un Office diocésain de la catéchèse. Dans cette perspective, l'abbé Marcel Villers, vicaire épiscopal de l'Éducation chrétienne et de l'enseignement, met en place le service diocésain de la catéchèse paroissiale et intègre, en 1998, « le groupe Marie-Jean » en tant que service diocésain du catéchuménat. Il approuve la charte, finalisée en 1999, qui, sous le format d'une plaquette, fait alors l'objet d'une

large diffusion. Cette charte présente la démarche catéchuménale et son cadre diocésain ; elle s'adresse à tous les acteurs de la pastorale des adultes comme à tous ceux qui sont susceptibles de devenir accompagnateurs d'adultes en vue du baptême.

Le service diocésain du catéchuménat tient une permanence hebdomadaire dans les locaux du Vicariat et participe aux activités de recherche et de formation lancées par les responsables du secteur catéchèse : enquête dans les paroisses, « Pro-jet 2000 » voulu par Mgr Houssiau. Tous ces travaux et publications vont contribuer à la définition d'un projet catéchétique diocésain, c'est-à-dire « l'offre catéchétique globale d'une Église particulière qui intègre, d'une manière articulée, cohérente et coordonnée, les divers processus de catéchèse proposés par le diocèse aux destinataires des différents âges. »⁴

5 Équipe diocésaine intégrée au projet diocésain

En 2001, Mgr Aloys Jousten devient évêque et institue un Service diocésain de la catéchèse autonome sous la responsabilité d'un délégué épiscopal, l'abbé Gilbert Muytjens. Le catéchuménat est alors une des huit entités constituées au sein du nouveau service et devient « équipe diocésaine du catéchuménat ».

Le 24 septembre 2003, le Service diocésain de la catéchèse organise les Assises de la Catéchèse à Val-Dieu où Mgr Jousten engage le service à préparer et élaborer le projet catéchétique diocésain pour juin 2004. Il sera promul-

⁴ *Directoire général pour la catéchèse*, 1997, n° 274.